

Avenir de l'enseignement pour adultes :

entre enjeux et risques

ARNAUD MICHEL

Comme vous avez pu le lire dans le dernier *Entrées libres*, la ministre Glatigny a officialisé le changement de nom de l'enseignement de promotion sociale. Dites désormais enseignement pour adultes. Pour *Entrées libres*, Jeny Clavareau, directrice de l'enseignement pour adultes (EA) au SeGEC, dresse les grands enjeux pour l'avenir.

Ces dernières années, deux études d'envergure sur l'enseignement de promotion sociale ont été menées, d'une part, pour et avec la direction de l'enseignement pour adultes par Étienne Bourgeois, professeur en sciences de l'éducation (UCLouvain et Université de Genève), et, d'autre part, à la demande du gouvernement de la FWB, par l'ASBL Agir pour l'Enseignement.

« Ces études, qui constituent à la fois des outils de diagnostic, mais également des bases objectives sur lesquelles construire une orientation politique durable et systémique de notre enseignement, nous offrent des clés de lecture fondamentales », explique Jeny Clavareau.

« L'enseignement pour adultes constitue un système d'enseignement agile, au cœur de l'offre de formation et d'enseignement tout au long de la vie, qui évolue constamment pour répondre aux besoins de son public. Pourvu d'un cadre quelque peu adapté, il pourrait répondre aux injonctions portées par l'évolution du marché du travail, des parcours de carrière et des métiers. »

En effet, ce type d'enseignement recèle d'atouts. « Les actrices et acteurs, issus de la société civile dans son ensemble, font de l'EA le lieu de rencontre et de co-construction par excellence des cursus de formation et d'enseignement dont la société exprime le besoin. En outre, la notion de parcours est une spécificité de l'EA : la valorisation des acquis, la micro-certification, la validation des compétences, l'enseignement modulaire, ... », explique encore Jeny Clavareau.

« Néanmoins ce système est actuellement mis à mal par une enveloppe fermée, un cadre contraignant et une surcharge administrative extrême, et où se cristallisent les conséquences du développement effréné des offres de formation d'opérateurs régionaux, communautaires et privés sans vision systémique. » Malgré les atouts précités, l'EA souffre d'une double indifférence, politique et médiatique. « Nous

sommes le niveau d'enseignement le moins financé par étudiant », ajoute la directrice.

Dans le cadre de réformes actuelles, l'EA est revenu sur le devant de la scène.

« Celles-ci nous forcent à tirer la sonnette d'alarme autour de 3 risques. Tout d'abord,

la révision du cadre de financement, chantier qui sera ouvert au 1^{er}

trimestre 2025, ne doit pas mettre à mal des établissements.

Ensuite, la charge administrative et les opérations de contrôle pèsent de plus en plus lourdement sur les établissements. Nous vivons une période où les missions et responsabilités des direc-

tions sont comparables à celles de chef(fe)s d'entreprises, mais où leur marge de manœuvre reste contrainte dans un cadre réglementaire de type bureaucratique extrême. Si les contrôles opérés par les pouvoirs subsidiaires (FWB, Régions,...) sont nécessaires, ils représentent un frein à la bonne gestion. Durant l'année académique 22-23, les opérations de contrôle se sont multipliées à tel point que certains établissements ont vécu l'équivalent d'un contrôle toutes les deux semaines. »

Au vu de ces constats, Jeny Clavareau plaide pour l'établissement d'un réel contrat de confiance entre les directions des établissements et le pouvoir régulateur, ainsi que pour une rapide évolution des pratiques et des procédures administratives.

« De manière générale, nous rappelons qu'il faut investir sur les équipes de terrain, celles qui portent la qualité et l'action de l'enseignement aux adultes. Il en va de l'avenir de l'enseignement pour adultes », conclut Jeny Clavareau. ■



Jeny Clavareau ©DR

